

La Lettre du Réseau Rural de Mayotte

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

N°12_AVRIL 2020

Actualités : Rencontres nationales et future PAC Le début de l'année 2020 fut pour l'équipe du RR976 l'occasion de déplacements au niveau national : à l'assemblée générale du RR français, à la rencontre trimestrielle des réseaux ruraux régionaux et aux journées techniques du RITA (réseau d'innovation et de transfert agricole). De ces regroupements, notre réseau a notamment pu recueillir deux documents de travail mis à disposition : l'état d'avancement des travaux sur le PSN (plan stratégique national de la future PAC) et la réflexion sur notre prochain réseau PAC. Dans ce cadre, nous vous invitons à trouver toutes ces informations à l'adresse suivante : <https://agriculture.gouv.fr/pac-post-2020-quest-ce-que-le-plan-strategique-national>. La plate forme collaborative de recueil des avis citoyens est pour le moment suspendue, mais vous y découvrirez les enjeux du PSN en attendant sa réouverture: <https://jeparticipe.impactons.debatpublic.fr/>

Karibu ! Au niveau local, on salue l'arrivée de nouveaux responsables à l'autorité de gestion du FEADER qu'est la DAAF : M François LEONARDI a remplacé Mme Françoise KERYER au poste de chef du SEP (service Europe et programmation) et Mme Vanessa BOYER en remplacement de M Chidas DJESSOUHO au poste d'adjoint.

Chantiers en cours Côté RR976 proprement dit, nous poursuivons nos travaux avec la participation à de nouveaux chantiers qui ont chacun leur importance à l'échelle de l'île. En premier, l'organisation des EGA- Etats généraux de l'Agriculture-lancés par M le Préfet, en parallèle d'autres consultations agricoles, telles les ateliers prospectifs sur la place de l'agriculture de l'île en 2035 dans le cadre de LESELAM 2 conduit par le BRGM, ainsi que les rencontres animées par le cabinet VERSO pour définir les orientations stratégiques agricoles de Mayotte par le Conseil départemental.



Journées techniques lors du salon de l'agriculture 2020 dans le cadre du projet TransAgriDom qui réunit toutes les structures agricoles des DOM autour de sujets sur la transition agro-écologique.

Par ailleurs le réseau rural est également partenaire de la campagne d'information et de communication sur le foncier agricole menée par le PAI (point accueil installation) afin de permettre la mise à disposition à des jeunes en voie d'installation des terrains encore non mis en valeur.

On ne peut bien sûr pas oublier de conclure en ces temps inédits de crise sanitaire, en souhaitant bon courage à chacun. Le Réseau rural est à votre écoute pour faire circuler les informations et relayer vos initiatives pour améliorer et faciliter le bien être de tous en ces temps de confinement, en respectant la sécurité et la santé de chacun.

Portez-vous bien, vous et vos proches!

Les animateurs RR976



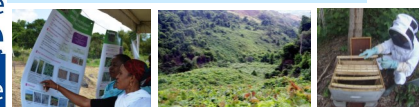
Conférence de presse pour lancer la campagne de communication sur le foncier agricole, menée par le PAI et les JA, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Aménagement de Mayotte, le Réseau Rural, la CAPAM et le CD.

Le PAI et les JA communiquent sur le foncier agricole

Labellisé fin 2016, le Point Accueil Installation a depuis accueilli, informé, orienté et accompagné 220 porteurs de projets, de tout âge, de situation administrative et formations diverses. Les statistiques émises par le PAI montrent qu'une des principales difficultés liées à l'installation est le foncier. Il existe 3 catégories de propriétaires fonciers à Mayotte : le Conseil départemental, l'Etat et les privés. Régulièrement, les terrains sont transmis de générations en générations, dans la tradition orale, sans documents officiels. En d'autres termes, beaucoup d'exploitations agricoles exploitent des terres sans titre ou en indivision. Cela constitue un frein majeur pour l'installation des agriculteurs, l'absence d'acte (titre ou bail) ne permettant pas d'avoir d'autorisations de constructions/d'aménagement ni d'aides financières. Dans cette situation, de nombreux jeunes candidats à l'installation recherchent un terrain.

« Que signifie louer son foncier agricole et pourquoi il est important de le faire quand son terrain est sous exploité? », c'est pour répondre à cette question récurrente que le syndicat des Jeunes Agriculteurs de Mayotte et le PAI ont lancé une campagne d'informations avec leurs partenaires. L'objectif est triple : informer sur la situation foncière de l'île, expliquer ce qu'est la régularisation foncière et enfin sensibiliser sur l'intérêt de régulariser les terrains agricoles. L'enjeu est de toucher les propriétaires fonciers mais aussi les candidats à l'installation et les agriculteurs pour qu'ils prennent conscience de l'importance de maîtriser leur foncier. Pour plus d'informations sur ce sujet, contactez la coordinatrice du Point Accueil Installation au 0639.63.33.39 ou par mail à pai.mayotte@outlook.fr.

pai.mayotte@outlook.fr.



▶ Parlons FEADER

Focus sur le projet LESELAM 2 (Lutte contre l'Erosion des Sols et l'Envasement du Lagon à Mayotte) (2018-2020), projet partenarial inscrit dans la Feuille de Route Erosion et porté par le BRGM

Quelle agriculture à Mayotte en 2035 ? Bilan d'un exercice de prospective participative



Ateliers d'agriculteurs de Bandrani, bassin versant pilote du projet. Au total 45 personnes ont participé aux débats.

L'agriculture mahoraise évolue très rapidement, pouvant induire une détérioration des ressources naturelles et l'érosion des sols. Afin de prévoir l'évolution de cette érosion, le projet LESELAM a engagé une prospective agricole, fondée sur trois scénarios contrastés d'évolution de l'occupation du sol en zone agricole. Ces scénarios décrivent de manière narrative des trajectoires possibles de l'agriculture à Mayotte à l'horizon 2035, ils ont été mis en débat au sein de 5 groupes de travail, réunissant des agriculteurs, des représentants syndicaux, des conseillers agricoles et des acteurs institutionnels. Les résultats de ces ateliers ont été restitués fin février 2020.

- Le premier scénario, intitulé « **Jusqu'à l'épuisement des ressources** » est une évolution pessimiste de la situation. Il suppose que les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée en 2020 se maintiennent jusqu'en 2035, empêchant le développement d'une agriculture professionnelle, performante et tournée vers le marché.

- Le deuxième scénario décrit une évolution résultant d'une politique agricole qui promeut le développement d'une **petite agriculture familiale tournée vers l'agroforesterie**. Ce scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est triple : (i) maintenir le plus grand nombre possible d'agriculteurs, (ii) tout en leur donnant les moyens de dégager des revenus et (iii) en visant le maintien d'une forme d'agriculture compatible avec la protection des ressources naturelles (eau, sol, forêt).

- Le troisième scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est d'attirer les investissements et de **favoriser le développement d'une agriculture entrepreneuriale et modernisée**, capable de répondre à des marchés importants dont le développement est inéluctable à l'horizon 2035 (ex. restauration collective).

A l'issue des débats, il apparaît que l'agriculture de Mayotte ressemblera certainement, en 2035, à une combinaison de ces trois scénarios. Seuls certains des problèmes évoqués dans le scénario 1 auront été résolus, et plusieurs types d'exploitations cohabiteront certainement : une agriculture de subsistance (scénario 1) qui continuera de remplir différentes fonctions sociales, une agriculture familiale performante tournée vers l'agroécologie (scénario 2), et une agriculture à vocation commerciale et portée par des investisseurs (scénario 3) capable de répondre à la demande de marchés spécifiques. **Les débats font par ailleurs émerger plusieurs pistes de travail prioritaires** : gestion du foncier, implication des intercommunalités dans le développement agricole, compétences de la chambre d'agriculture, ou encore références technico-économiques en agroécologie. **Enfin ces travaux pourront alimenter ceux également en cours portés par le Conseil départemental (Orientations stratégiques) et le Préfet (Etats généraux de l'Agriculture, auxquels est associé le réseau rural).**



Pour toute précision sur cette étude, pour obtenir le rapport final complet ou visionner la vidéo (en ligne vers le 15 avril)

Contact : Desprats Jean-Francois <jf.desprats@brgm.fr>, chef de projet ou sur le site : <http://infoterre.brgm.fr/>

L'agroécologie en vidéo

Lors des rencontres annuelles des RITA (Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole) au Salon de l'agriculture, les partenaires du projet TransAgriDom (soutenu par le RRN et dédié à l'animation inter DOM et TOM), ont remis le prix au gagnant du concours « Vidéo à partir d'un smartphone ». Pour rappel, les acteurs de l'innovation dans les DOM, dont les groupes opérationnels du PEI, ont été invités à réaliser une courte vidéo à partir de leur téléphone, pour présenter un projet, ses résultats ou la réussite du transfert d'une innovation en vue d'assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer. La vidéo lauréate du concours est « L'igname du tube à l'essai à l'assiette ». On salue aussi la participation de Mayotte, avec une vidéo réalisée par la DRTM du Conseil départemental sur la culture des bananiers à partir de PIF. Vous pouvez retrouver cette vidéo <https://youtu.be/Xc4ytuzJZ7E> et toutes les autres sur le site des RITA COATIS : https://coatits.rita-dom.fr/wakka.php?wiki=RechercheFacette&q=concours&facette=id_typeannonce=36



Ces journées ont été clôturées par le colloque au cours duquel l'association Saveurs et Senteurs de Mayotte a pu présenter son projet de relance de la filière vanille, sous le thème de l'agroforesterie.



Contacts Réseau rural de Mayotte:

DAAF : Référent national : abdoul-anziz.ben-youssef@agriculture.gouv.fr
Chargée de communication : florence.caniparoli1@agriculture.gouv.fr — 06.39.68.01.13

Animatrice basée au lycée agricole de Coconi : cecile.morelli@educagri.fr — 06.39.19.16.93

